

Une randonnée bien sympathique à partager en famille ou entre amis. Elle traverse de nombreux petits hameaux tout en louvoyant avec la route nationale.

Durée	4h 20	Difficulté	Moyenne
Distance	11,30 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	374 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	376 m	Commune	Saint-Privat-d'Allier (43580)
Point haut	1 202 m	Régions	Massif central, Margeride
Point bas	857 m		



Trace n° 163339

Description

(D) De la mairie de [Saint-Privat-d'Allier](#), gravir la route en direction de Nolhac.

(1) Dans le virage en épingle à droite (en-dessous des trois croix), prendre en face le chemin en terre. Rejoindre la D301 pour la suivre à droite.

(2) Après le panneau de sortie d'agglomération de Saint-Privat, à proximité d'un pylône de ligne à haute tension, descendre à gauche dans un sentier étroit caillouteux (balisage Rouge et Blanc du GR® 65). Traverser la route pour s'élever en face sur le chemin et bifurquer à droite le long d'un bâtiment.

(3) Au niveau de ce bâtiment à main droite, poursuivre tout droit sur une piste à plat gravillonnée. Au croisement, obliquer vers la droite pour rejoindre Nolhac. En arrivant en vue des premières maisons, suivre tout droit le chemin principal et ignorer à gauche et à droite les chemins d'accès aux habitations pour atteindre une route goudronnée.

(4) Tourner à droite sur cette route goudronnée. Au croisement de deux routes, bifurquer sur celle de gauche.

(5) A la dernière habitation à gauche de la route, au niveau des poteaux d'entrée dans la propriété, virer à droite sur une piste de terre qui devient voie goudronnée. Après la montée suivant le passage du ruisseau du Rouchoux, ignorer un chemin de gravier à droite pour déboucher sur une route perpendiculaire (D25). La traverser pour suivre en face un chemin de terre et atteindre la D589 après avoir fait une courbe à droite. Traverser cette route (prudence) pour continuer en face.

(6) A la croisée des 3 chemins, prendre celui du milieu en face pour rejoindre la route goudronnée d'accès au Hameau du Villard. Bifurquer à gauche sur cette route en direction du centre du hameau. Dans le Villard, à chaque croisement de routes, prendre la voie goudronnée, la plus à gauche. Retrouver la D589, la traverser pour suivre en face la direction "Dallas" indiquée par un panneau.

(7) Dans Dallas, à la croisée de deux routes goudronnées près d'une croix, bifurquer à droite. Monter immédiatement à gauche sur le goudron qui devient un chemin. Au premier croisement, bifurquer à droite. Juste après, à l'intersection en Y, partir à gauche.

(8) Au fond du vallon, après que le chemin ait décrit un courbe sur la gauche, quitter la lisière de forêt pour bifurquer à droite sur un chemin en montée. Faire l'ascension en forêt en suivant ce chemin et rejoindre une route. La suivre à droite sur quelques mètres, avant de descendre sur le premier chemin à droite en suivant la direction "GR® 65 - Saint-Privat 4,4 km" indiquée par un panneau. Il s'agit du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

(9) Descendre tout droit en restant sur ce chemin dans les bois. Il se poursuit par une petite route bordée de part et d'autre de champs cultivés qu'il faut suivre à découvert. Couper la D589 pour prendre en face la route menant au village de Chier.

(10) Dans le village, traverser la place centrale en passant entre la croix et la mairie. Dévaler ensuite un chemin herbeux, puis un sentier pierreux en suivant la direction "GR® 65" indiquée par un panneau, avant de franchir un

Points de passage

- D/A Mairie**
N 44.990913° / E 3.678096° - alt. 881 m - km 0
- 1 Entrée du chemin en-dessous des trois croix**
N 44.990348° / E 3.676967° - alt. 903 m - km 0.19
- 2 Sentier caillouteux à gauche en descente**
N 44.988845° / E 3.672539° - alt. 884 m - km 0.6
- 3 En face après le bâtiment piste gravillonnée**
N 44.988345° / E 3.669253° - alt. 885 m - km 1.02
- 4 Route dans Nolhac, prendre à droite**
N 44.997829° / E 3.667922° - alt. 939 m - km 2.16
- 5 Croisement route - piste de terre**
N 44.998967° / E 3.671248° - alt. 957 m - km 2.51
- 6 Croisée des trois chemins**
N 45.000348° / E 3.686472° - alt. 956 m - km 4.04
- 7 Croix dans Dallas, virer à droite**
N 44.997857° / E 3.695297° - alt. 1 004 m - km 5.36
- 8 Fond du vallon, bifurquer à droite**
N 44.997356° / E 3.708912° - alt. 1 101 m - km 6.55
- 9 Jonction avec le GR65, prendre à droite**
N 44.995915° / E 3.716315° - alt. 1 202 m - km 7.26
- 10 Le Chier, prendre route entre croix et mairie**
N 44.987313° / E 3.693274° - alt. 1 031 m - km 9.43
- 11 Route, entrée e Saint-Privat, à gauche**
N 44.990363° / E 3.680993° - alt. 881 m - km 10.98
- D/A Mairie**
N 44.990519° / E 3.678364° - alt. 874 m - km 11.3

ruisseau à proximité duquel se trouve un moulin.

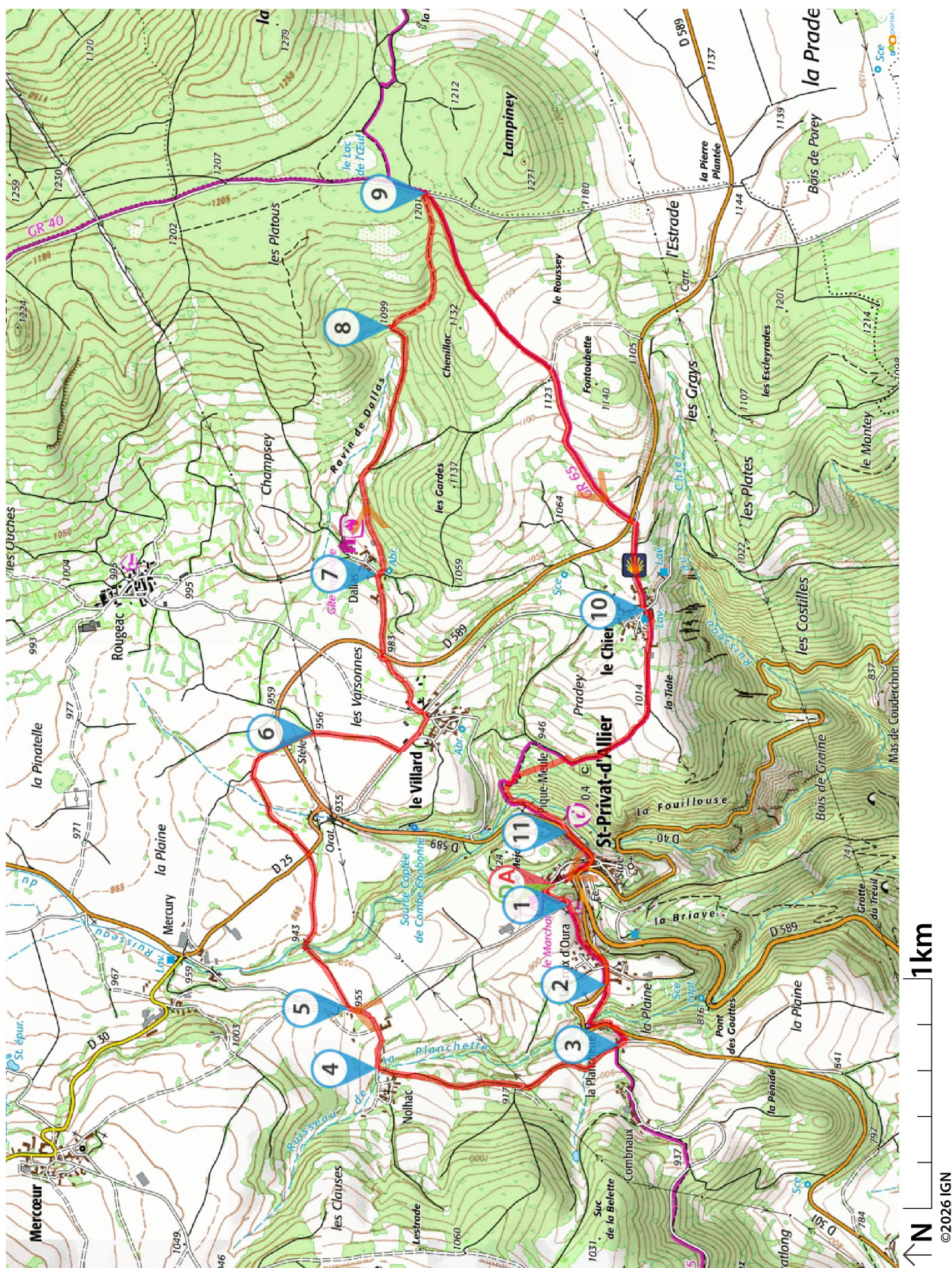
(11) Déboucher sur la route goudronnée à l'entrée de Saint-Privat-d'Allier. Se diriger alors vers le centre-bourg pour suivre la rue montant en direction du Garage Jobert pour atteindre la mairie.

Informations pratiques

Prudence en traversant la D589.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-saint-privat-d-allier/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.